

Trop de pouvoirs pour les détectives?



Le 25 novembre 2018, vous allez voter, entre autres, sur la nouvelle loi sur la surveillance des assurés qui fait l'objet d'un référendum. Elle vise à autoriser la SUVA et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à engager des détectives pour surveiller les personnes suspectées de fraude. Pour certains, c'est un scandale car il n'y a pas d'abus, pour d'autres le scandale est que toutes les personnes assistées trichent et doivent être débusquées. Remarques générales: ces personnes bénéficiaires de l'assistance sociale ont quand même dû passer une batterie d'examen ou les montants que cela représente valent-ils une telle dépense? Chacun votera comme il le voudra, ce n'est pas le but de mon propos.

En accordant le droit aux assurances d'engager des détectives, en donnant à ces détectives une large palette de possibilités d'espionnage (de surveillance si vous préférez), le Parlement ne pourra pas faire autrement que de reconnaître la même latitude d'action aux forces de police. Imaginez n'importe quel privé au bénéfice d'une carte de détective pourra faire ce qu'il veut, ou presque, pour établir que tel ou tel a fraudé une assurance sociale, d'autant plus qu'il semble que l'on va jouer sur les mots pour autoriser dits détectives à prendre des prises de vue. Dans le même temps, un policier, donc assermenté, sera limité dans son action pour recueillir les preuves permettant l'identification, l'interpellation et la remise à la justice d'un délinquant auteur de graves délits tels que braquage, trafic de stupéfiants ou d'êtres humains, etc.

Que le référendum soit accepté ou non, pour la police le temps du changement est arrivé. Les Chambres devront réviser le Code pénal suisse dans le sens où la parcelle de pouvoir accordée aux privés devra être aussi données aux forces détentrices du pouvoir régalien ...

JEAN-DANIEL FAVRE



Barrage filtrant.
(Photo: Patrick Pescia)

Impressum

Total tirage diffusé: 25 307 ex.
(Certifié REMP/FRP)

Prix: Pour les membres, compris dans la cotisation /Autres Fr. 50.-

Toute réimpression, même partielle, est soumise à l'autorisation de la rédaction, sous indication des sources. Les exemplaires justificatifs doivent être remis directement à la rédaction.

Rédaction *police*
Reto Martinelli, rédacteur en chef
Jean-Daniel Favre, rédacteur
Police cantonale, Centre de la Blécherette
1014 Lausanne
Tél. 079 616 75 05
police.fr@fsfp.org



Fédération Suisse des
Fonctionnaires de Police FSFP
Abonnements: secrétariat fédératif
Villenstrasse 2, 6005 Lucerne
Tél. 041 367 21 21, Fax 041 367 21 22

Impression et expédition
Brunner Medien AG
Arsenalstrasse 24, 6011 Kriens
Tél. 041 318 34 34, Fax 041 318 34 00

Vente d'annonce et consultation
Arsenalstrasse 24, 6011 Kriens
Armin Rüfenacht
a.ruefenacht@bag.ch
Tél. 041 318 34 85

Appartements
de vacances libres



page 43

printed in
switzerland